

## 14-08-2017 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 14 août 2017, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents les conseillers suivant:

Maire:	Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1:	Monsieur Gilbert Gauvin
Siège #2:	Monsieur Richard Fournier
Siège #3:	Monsieur Roland St-Pierre
Siège #4:	Vacant
Siège #5:	Monsieur Normand St-Laurent
Absent:	
Siège #6:	Monsieur Réjean Hudon

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur Jean-Paul Bélanger. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2017
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
  - a) -----
6. Invitations
  - a) -----
7. Demandes de don et d'appui
  - a) Campagne Solidarité Ristigouche
8. Bénévole de l'année 2017 - Fête des Moissons
9. Soumission - contrat fournaise
10. Soumission Manuel d'exploitation d'eau potable  
Mise aux normes puits #2
11. Demande au MDDELCC
12. Mandat et autorisation de signature
13. Exclusion de la zone agricole du lot 4 347 520
14. Suivi de dossiers
15. Divers: a) b) c) d)
16. Questions de l'assemblée
17. Levée de la réunion

#### **130-17**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu mais en rajoutant à divers: Marchons la Matapédia. Le point divers reste ouvert. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

#### **131-17**

#### **Adoption du procès-verbal**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le procès-verbal du 3 juillet 2017 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés.

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Télus, 5361347, au 4 juillet, centre PÉSTP	78.45
Hydro-Québec, #629801673827, Hôtel de Ville	275.20
Hydro-Québec, #629801673828, Garage	57.50
Hydro-Québec, #629801673829, Système pompage	344.79
Hydro-Québec, #629801673830, Station pompage	72.23
Hydro-Québec, #627101685045, Camping	116.53
Hydro-Québec, #619001894762, Centre PÉSTP	156.22
Hydro-Québec, #628901682085, Éclairage public	178.61

**COMPTES NON PAYÉS**

Atelier Léopold Desrosiers, #40012, panneau signalisation	1 702.13
Bell Média, #1144939-1-2, publicité radio camping	617.42
Béton Provincial, #1589258, béton surface multisport	20 026.35
Bonichoix, #609489-607229, article de nettoyage	64.47
Clérobec, #14385-14593-14666-14795-14846 #14987-15293-15489-15895-15993 #16007, matériels divers	1 493.11
Conciergerie d'Amqui, #136982-137812-137815-138243, 13833, collectes juin, juillet et collecte suppl. et article de nettoyage	2 687.14
Couvre-Planchers Fillion, #21786, plancher flottant biblio	1 955.53
Éditions Juridiques FD, #326137, renouv. mise à jour officiers municipaux	94.50
Ent. Clermont Gauvin, #417, nivelage accotement	919.80
Ent. Plourde, #1032949, essence	74.00
Ent. Yvon d'Astous, #4909, niveleuse	2 908.87
Fond d'information sur le territoire, #201701645762, mutation	12.00
Inter-Clôture, #1678, collet surface multisport	414.77
Hydro-Québec, #670301599109, éclairage public	183.89
Kopilab, #208247, photocopieur (mai à août)	560.38
Laboratoire BSL, #64948-34949, analyse des eaux	528.11
Papeterie Bloc-Notes, #703595, fourniture bureau	153.48
Petite caisse, #138192-138757-139040, 2 médiaposte et 1 carte cell	89.95
Pharmacie Hallé et McNicoll, #68952, article de nettoyage	18.31
Réno-Vallée, #351586-351728, matériel surface multisport	1 675.99
Robert Boileau, #70474, matériel surface multisport	3 015.79
RPF, #55075-55296-55293, bris camping	666.03
Sécurité Berger, #514, balai-racleur (reçu rabais de 77.99)	807.02
Services Julien Desrosiers, #515, internet camping	1 335.19
Télus, 5363023, Hôtel de Ville	221.99
Télus, #5361347, centre PÉSTP	78.59
Télus, #5363101, camping	216.48
Transport Rock Gagné, #30, location machinerie et gravier	692.73

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 7a de l'ordre du jour, j'informe les membres du conseil que la municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est fait une demande de soutien financier concernant le procès «Gastem contre Ristigouche». Le conseil refuse la demande.*

**133-17**

**Bénévole de l'année 2017 – Fête des Moissons**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu par le conseil municipal que suite au dépôt des formulaires pour le concours «Bénévole de l'année 2017», c'est la candidature de monsieur Gilles Côté qui a été pigée. Il a été nommé par Les Loisirs pour sa générosité, son temps et son implication. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**134-17**

**Remerciement**

Considérant que lors du tirage des bénévoles de l'année 2017 pour la Fête des Moissons, nous avons reçus les 3 candidatures suivantes;

- Monsieur Gilles Côté, nommé par Les Loisirs;
- Madame Hélène Dumont, nommée par Le Cercle de Fermière;
- Madame Louissette Gauvin, nommée par La Fabrique.

Considérant que suite au tirage c'est monsieur Gilles Côté qui a été pigé;

Cependant, il est proposé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal remercie mesdames Hélène Dumont et Louissette Gauvin pour leur implication et leur dévouement à faire du bénévolat. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 9 de l'ordre du jour, le conseil demande de reporter le dépôt des soumissions concernant la fournaise en septembre afin que la direction puisse prendre certaines informations au MAMOT.*

**135-17**

**Soumission Manuel d'exploitation d'eau potable**

**Mise aux normes puits #2**

CONSIDÉRANT que suite à l'installation de chloration, la municipalité est dans l'obligation de faire parvenir un manuel d'exploitation au MDDELCC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte la soumission de SNC-Lavalin afin de confectionner un manuel d'exploitation de nos infrastructures de traitement d'eau potable au coût de 2 600\$ plus les taxes applicables. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité

**136-17**

**Demande au MDDELCC**

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas veut implanter un sentier pédestre qui sera fait de poussière de pierres sur le lot 4 660 993;

Considérant que le plan en annexe fait partie intégrante de la résolution;

Par conséquent, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal demande l'autorisation au MDDELCC d'installer 2 ponceaux sur le sentier ainsi que l'autorisation de faire celui-ci sur une longueur de 65,67 mètres à une distance de 10 à 15 pieds d'un ruisseau. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Le point 12 de l'ordre du jour est reporté en septembre.*

**137-17**

**Exclusion de la zone agricole du lot 4 347 520 - Le Ranch de l'Espoir**

CONSIDÉRANT que monsieur Dave Canuel et madame Mélissa Dumais s'adresse à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'avoir l'autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 4 347 457, soit pour implanter une piste d'hébertiste;

CONSIDÉRANT que l'exploitation de cette piste d'hébertiste ne viendra pas perturber le dynamisme agricole ou nuire à l'homogénéité du milieu;

CONSIDÉRANT qu'aucune contrainte en matière d'environnement n'a été constaté pour les établissements de production animale avoisinantes;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura aucun impact négatif sur le potentiel agricole du lot visé et des lots avoisinants car les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture sont impossible;

CONSIDÉRANT que notre municipalité est dévitalisée et cette activité viendra améliorer le sort économique en créant des emplois et en attirant des touristes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu par le conseil municipal que

- La municipalité de Saint-Cléophas est favorable et appuie le projet de monsieur Dave Canuel et madame Mélissa Dumais;
- La municipalité de Saint-Cléophas demande à la CPTAQ d'exclure de la zone agricole le lot 4 347 520.

## **Au point 14 de l'ordre du jour:**

### **Suivi de dossier des élus**

**Gilbert Gauvin:** Les accotements dans certains secteurs ont été réparés. Étant donné que nous n'avions pas l'équipement nécessaire, nous avons fait de mieux que nous pouvions. Des panneaux de signalisation ont été changés dans le croche à proximité de Jessy Boulanger. La déchiqueteuse sera passée sous peu et nous allons ajouter le secteur où Yvon Gagnon et Jean-Guy Chouinard. Le dernier nivelage et l'abat-poussière sera fait dans le semaine du 28 août.

**Richard Fournier:** Rien pour ce mois-ci

**Roland St-Pierre:** Travail toujours sur le dossier du parc municipal. Une rencontre public sera fait pour avoir des idées à la création.

**Normand St-Laurent:** **Camping:**  
Recettes de location de terrain: 3 401\$  
Recettes de marchandise: 716\$  
La Fête de fermeture conjointement avec la Fête des Citoyens sera le 2 septembre prochain. Besoin d'un permis boisson et du change pour la fête (voir résolution ci-bas).  
**Loisirs:** S'occupera du dîner lors de la Fête de fermeture du camping.  
**Biblio:** Le plancher flottant est posé. De nouvelles étagères seront faites et des boîtiers pour les calorifères seront installés.  
**CDA:** Fête des Citoyens le 2 septembre prochain. Jeux gonflables et chansonnier en soirée.

**Réjean Hudon:** Absent

**Jessy Boulanger:** 1 437 litre/jour/résidence. Un médiaposte a été envoyé pour les citoyens qui sont sur le réseau d'aqueduc étant donné qu'il y avait une trop grande consommation d'eau et suite au médiaposte il y a eu une baisse de 20 000 litre de consommation. Il y a eu 4 fautes électriques à la station, panne de courant ou eau trop basse dans les puits, je ne peux pas. À la fin août, un entrepreneur viendra pour colmater le mur centre du réservoir et les citoyens n'auront plus d'eau pendant cette période. Le pont situé sur la rue du Moulin et brisé, il sera réparé cette semaine.

**138-17**

**Permis de boisson**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate et autorise la directrice générale à faire une demande de permis de réunion pour la Fête de fermeture qui aura lieu le 2 septembre prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**139-17**

**Fête de fermeture du camping**

Proposé par Richard Fournier et résolu que le conseil municipal mandate et autorise la directrice générale à faire un chèque de 300\$ afin d'avoir du change à la Fête de fermeture qui aura lieu le 2 septembre prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**140-17**

**Bibliothèque - peinture**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Jessy Boulanger à peindre la bibliothèque pour la restauration de celle-ci. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**141-17**

**Abat-poussière (chlorure de magnésium)**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Jessy Boulanger à faire la commande de 12 000 litres de chlorure de magnésium pour la dernière pose qui aura lieu dans la semaine du 28 août prochain. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**142-17**

**Marchons La Matapédia**

Proposé par Richard Fournier et résolu que le conseil municipal mandate et autorise Gilbert Gauvin, conseiller, à représenter la municipalité de Saint-Cléophas lors de la rencontre du Comité Marchons La Matapédia qui aura lieu à Amqui, le 29 août prochain. La municipalité remboursera les frais de déplacement. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**143-17**

**Levée de la séance**

Proposé par Gilbert Gauvin et résolu que la séance soit levée à vingt heures quinze minutes (20h15). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Jean-Paul Bélanger*  
Maire

*Katie St-Pierre*  
Directrice général et sec.-très.

**Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**